

# Communiqué de presse

Paris, le 18 avril 2019,

STRUCTURATION DES FILIÈRES : NUMAGRI, LAURÉAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT LANCÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Mené par un consortium regroupant les acteurs clés du secteur agricole, le projet NUMAGRI a pour ambition de créer de la valeur sur les pratiques et les produits agricoles français en facilitant l'échange des données de l'exploitation agricole jusqu'au consommateur. NUMAGRI est fier de faire partie des projets reconnus par France AgriMer comme particulièrement structurants ou innovants pour les filières agricoles et agroalimentaires.

Les consommateurs exigent davantage de transparence sur l'alimentation. Pour répondre au mieux à cette demande, les producteurs agricoles souhaitent reprendre la main sur les informations qu'ils génèrent. Collecter et échanger les données stratégiques de leur activité avec l'ensemble des acteurs de la filière jusqu'au consommateur est une opportunité pour, d'une part, valoriser l'amélioration des pratiques agricoles, et d'autre part, différencier les productions françaises sur les marchés français et internationaux.

Pour ce faire, NUMAGRI propose de créer un référentiel d'informations issues des exploitations agricoles françaises. Ce projet transversal aux différentes filières mobilisera les agriculteurs et les acteurs de l'aval (transformateurs, distributeurs et consommateurs) pour définir les informations « utiles », développer un système de mobilisation des données, déployer un standard et enfin mettre en place les systèmes de mobilisation de ces informations.

NUMAGRI a été conçu par un consortium mené par la Fondation Avril, composé de Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs, Coop de France, Terres Univia et API-AGRO. Ils seront rejoints par d'autres grandes interprofessions, dont certaines ont déjà manifesté leur intérêt pour soutenir et participer au projet.

Être sélectionné dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêt par France AgriMer permettra d'accompagner la maturation de NUMAGRI et de répondre à un appel à projet courant 2019.

## Le consortium NUMAGRI :

### La Fondation Avril

Créée à l'initiative du monde agricole, la Fondation Avril, Reconnue d'Utilité Publique s'est donnée pour mission le développement solidaire et durable des territoires ruraux en France et en Afrique. En France, elle travaille sur l'accompagnement des transitions agricole et la création du lien entre les agriculteurs et les consommateurs.

### Chambres d'agriculture France

Créées en 1924, les Chambres d'agriculture, établissements publics, accompagnent les agriculteurs, sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et réglementaires et contribuent au

dynamisme économique des territoires en lien avec les pouvoirs publics et les collectivités locales. Fortes de leur légitimité de terrain, des 4 200 élus professionnels qui les administrent, de près de 8 000 collaborateurs, les Chambres d'agriculture, établissements publics, représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier.

### LA FNSEA

La FNSEA, premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes...), et près de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés. La FNSEA promeut l'innovation, une innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France. Le réseau FNSEA dynamise la vie locale, dialogue avec les citoyens et porte la voix des agriculteurs dans les instances européennes et internationales.

### Les Jeunes Agriculteurs

Depuis sa création en 1957, Jeunes Agriculteurs a été créé autour de plusieurs missions, qui sont encore aujourd'hui au cœur de ses actions : défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et ceux qui sont en phase d'installation, proposer des idées novatrices pour l'avenir, former les futurs responsables syndicaux, communiquer sur le métier d'agriculteur et animer le milieu rural.

### Coop de France

Coop de France est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires, agroindustrielles et forestières françaises. Porte-voix politique et force de proposition auprès des pouvoirs publics français et européens, des médias et de la société civile, Coop de France a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique.

---

2/2

### Terres Univia

Terres Univia est une organisation interprofessionnelle, reconnue par les pouvoirs publics qui regroupe les principales associations et fédérations professionnelles concernée par la production, la commercialisation, la transformation et l'utilisation des oléagineux et de plantes riches en protéines.

### API-AGRO

API-AGRO est la principale plateforme d'échanges de données françaises et européennes utiles au secteur. Les acteurs des différentes filières exposent leurs données sur la plateforme. L'objectif : faciliter le partage des données, structurer et coordonner les flux d'informations entre les opérateurs pour leur permettre de développer, en toute sécurité, des services digitaux innovants au bénéfice des producteurs agricoles. Créée en 2016, API-AGRO SAS réunit aujourd'hui une quinzaine d'actionnaires privés, le réseau des Instituts techniques agricoles (ACTA), les Chambres d'agriculture et le Geves, soit des milliers d'acteurs du secteur en France et en Europe.

### Contacts :

Prune Passama - Fondation Avril  
01.80.97.20.27  
[prune.passama@fondationavril.org](mailto:prune.passama@fondationavril.org)

Iris Roze – Chambres d'agriculture France  
06 09 86 02 26  
[Iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:Iris.roze@apca.chambagri.fr)